

[Tapez ici]

## **CHEMINEMENT DES DOSSIERS EPREUVES NATIONALES SUR ROUTE**

[Tapez ici]

- 1- Etablissement du dossier par organisateur (administratif ou technique suivant le cas) comprenant :
  - Pré-Règlement particulier de l'épreuve
  - Convention d'organisation et annexe financière entre l'organisateur administratif et l'organisateur techniques'ils sont différents
  - Dans le respect des RTS (dossier de sécurité)
- 2- Envoi par l'organisateur au correcteur
  - a. Pré-Règlement particulier de l'épreuve au correcteur (voir liste ci-dessous)
  - b. Du dossier RTS à Patrice MARTY (Rallye)
- 3- Retour dossier
  - a. Envoi des corrections par le correcteur à l'organisateur **et à la Ligue**
  - b. Envoi des RTS corrigées à l'organisateur **et à la Ligue**
- 4- Envoi par l'organisateur ADMINISTRATIF à la préfecture
  - a. Du Pré-règlement particulier **corrigé** selon demandes du correcteur, plans ES, Carte Générale, timing
  - b. Du CERFA demande d'autorisation
  - c. De la convention d'organisation et annexe financière
  - d. Du dossier RTS
  - e. De la demande d'autorisation au préfet
  - f. Du dossier Natura 2000
  - g. Des attestations diverses (ambulances, pompiers, secouristes, docteurs, etc...) (uniquement à la Préfecture)
- 5- Envoi par l'organisateur ADMINISTRATIF **à la Ligue**
  - a. Du Pré-règlement particulier **corrigé** selon demandes du correcteur, plans ES, Carte Générale, timing
  - b. De la convention d'organisation et annexe financière
  - c. De la demande de matériel (à la Ligue et Yves ESCLOUPE)
  - d. Du chèque d'inscription **établi par l'ASA de 480€** (uniquement à la Ligue)
- 6- Validation des officiels par la Ligue
- 7- **Envoi ½ droits d'inscription FFSA** à la FFSA si vous n'avez pas payé l'intégralité en novembre-décembre
- 8- Saisie du dossier **complet** par la Ligue sur le portail intranet FFSA
  - a. Du Pré-règlement particulier corrigé, plans ES, Carte Générale, timing
  - b. De la convention d'organisation et annexe financière
- 9- Inscription du numéro de visa régional, envoi de celui-ci à l'ASA
- 10- Echanges de mails pour modifications du pré-règlement entre la FFSA et l'ASA
- 11- Délivrance du visa fédéral
- 12- Envoi par l'organisateur du règlement définitif à la Ligue, à la FFSA, et aux Officiels de l'épreuve
- 13- Envoi par l'organisateur de la liste des engagés une fois la déclaration faite à la préfecture
- 14- Envoi des classements par mail à la Ligue (sous format Excel le lendemain de l'épreuve (1))**
- 15- Envoi de la liste de présence des commissaires avec leur n°de licences, ASA et nombre de jours de présence au plus tard le mardi soir suivant l'épreuve(1)**
- 16- Envoi du rapport de clôture à la Ligue (15 jours maximum) **sous forme de fichier, Excel ou Word ou PDF par clé ou transfert**  
(1) Si la clause soulignée n'est pas respectée aucun classement de la ligue ne sera établi

Liste des correcteurs

Rallye asphalte  
Rallye terre

Gérard FOURNIER  
Franck DEL SANTO

[Tapez ici]

# **CHEMINEMENT DES DOSSIERS EPREUVES NATIONALES SUR ROUTE**

[Tapez ici]